



RDC : LE CHANGEMENT À PAS FEUTRÉS

Thierry Vircoulon & Marc-André Lagrange

Observatoire de l'Afrique centrale et australe

Note n°10

2020



Note réalisée par l'Ifri au profit de la Direction générale
des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées

Sommaire

INTRODUCTION	5
LE RESULTAT DE LA SAGA ELECTORALE : UN RAPPORT DE FORCE POLITICO-INSTITUTIONNEL DEFAVORABLE.....	6
LA DELICATE GESTION DE L'APPAREIL SECURITAIRE.....	9
LA PRESIDENCE DU DEVELOPPPEMENT ?	11
Cap sur le développement	11
Un secteur minier au bord de la récession	14
LA LUTTE ANTI-CORRUPTION : UNE ARME A DOUBLE TRANCHANT ?	17
POLITIQUE ETRANGERE : REDEFINIR LES ALLIANCES ET CONTROLER L'APPAREIL DIPLOMATIQUE	20
CONCLUSION : LA MONTEE DES TENSIONS SOCIALES	24

Auteur

Marc-André Lagrange est diplômé en développement (ISTOM) et en gestion des crises (Sorbonne), il travaille sur les conflits en Afrique centrale depuis plus d'une décennie. Après une décennie passé dans l'action humanitaire au sein d'ONG internationales dans la région des Grands lacs ainsi qu'au Tchad, Soudan, Liban. Il a travaillé sur la République démocratique du Congo pour International Crisis Group et pour les Nations unies. Spécialiste de la région des Grands lacs, ses travaux portent principalement sur l'action humanitaire en zone de conflit et la gouvernance.

Thierry Vircoulon est chercheur associé à l'Ifri. Ancien élève de l'École normale d'administration (ENA) et titulaire d'un master en science politique de la Sorbonne, il a travaillé pour le Quai d'Orsay et la Commission européenne et a été directeur Afrique centrale pour International Crisis Group. Il a vécu en Afrique du Sud, au Kenya et en République démocratique du Congo et a enseigné à Sciences-Po Paris.

Résumé

Depuis qu'il est devenu le président de la République Démocratique du Congo (RDC) le 24 janvier 2019 dans des circonstances controversées, Félix Tshisekedi essaie de convaincre qu'il incarne l'alternance, i.e l'espoir d'un développement de la RDC. Mais ces élections frauduleuses ont abouti à une cohabitation insolite et non à un véritable changement de pouvoir. Etant de facto un président minoritaire, il se trouve face à la quadrature du cercle : il doit convaincre la population et les partenaires étrangers de sa capacité à changer le paradigme de gouvernance de la RDC tout en composant avec le clan Kabila et ses intérêts. L'euphorie de la première passation de pouvoir pacifique de l'histoire de la RDC est vite retombée au fur et à mesure que se dessinaient les contours de la cohabitation entre le Front Commun pour le Congo (FCC), pro-Kabila, et la coalition Cap pour le Changement (CACH), pro-Tshisekedi, et que s'instaurait un rapport de force politico-institutionnel défavorable au président. Un an après sa prestation de serment, force est de reconnaître que le changement promis se réduit à des effets d'annonce et au recyclage de promesses, d'idées et de projets laissés en jachère par les gouvernements précédents. Ainsi, la désillusion et la frustration des Congolais sont déjà perceptibles et risquent d'être exacerbées par la crise mondiale du covid-19.

Introduction

La saga électorale qui a débuté à la fin de l'année 2018 et s'est achevée en juillet 2019 a abouti à un rapport de force politico-institutionnel défavorable pour le président Félix Tshisekedi et son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Lors de la nomination du gouvernement, après plus de six mois de négociations, la coalition Cap pour le Changement (CACH) est en minorité et le Front Commun pour le Congo (FCC) domine presque tous les leviers institutionnels.

Afin de répondre aux immenses attentes de la population congolaise, Félix Tshisekedi a beaucoup promis : développement, bonne gouvernance, justice, pacification de l'Est congolais, grands projets d'infrastructures, amélioration des conditions de vie, etc. Or, d'une part, le changement est pour l'heure inversement proportionnel à la grandiloquence de ses annonces ; et, d'autre part, ce changement se réduit à un recyclage d'idées empruntées aux gouvernements précédents et qui ont déjà échoué par le passé (programme des 100 jours, gratuité de l'enseignement primaire, rapprochement avec le Rwanda et coalition régionale contre les groupes armés, ouverture vers l'Afrique de l'Est, projet du Grand Inga, etc.). Les conditions politiques, économiques et sécuritaires n'ayant pas radicalement changé depuis dix ans, beaucoup s'interrogent sur la possibilité de transformer les échecs du passé en futures réussites et sur le manque d'imagination de l'exécutif congolais. En outre, les scandales qui mettent en cause son entourage pléthorique et intéressé s'accumulent, alimentant déjà la rumeur publique et le désenchantement d'une majorité de la population. Soutenu par les Européens et les Américains, accepté par ses voisins africains mais sans réel soutien politique au Parlement et avec un contrôle très limité sur les services de sécurité, Félix Tshisekedi est, pour l'instant, un président plus virtuel que réel.

Cette note s'inscrit dans le prolongement d'une précédente note de l'Ifri rédigée après l'élection de 2019¹ et fait l'état des lieux des réalisations du nouveau président en matière de développement, de lutte contre la corruption, de gestion de l'appareil sécuritaire et de politique étrangère.

1. Sur les élections et la situation post-électorale, lire Thierry Vircoulon, « RDC : la cohabitation insolite », *Note de l'Ifri*, juin 2019.

Le résultat de la saga électorale : un rapport de force politico-institutionnel défavorable

Le 10 janvier 2019, à 3 heures du matin, à la suite d'un glissement électoral de deux ans et d'un processus électoral entaché de fraudes massives, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) de la RDC a proclamé Félix Tshisekedi vainqueur de l'élection présidentielle (avec 38,57 % des voix). Il a ainsi devancé Emmanuel Shadari, le candidat du FCC et dauphin de Joseph Kabila (23,84 %), et Martin Fayulu (34,83 %), le candidat de la coalition Lamuka qui signifie « réveillez-vous » en lingala². Avant l'annonce des résultats, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi ont conclu un accord de partage du pouvoir³. Mais bien qu'ayant perdu l'élection présidentielle, le FCC a remporté toutes les autres élections. Lors du scrutin législatif (30 décembre 2018), il a obtenu 341 sièges sur 485, tandis que la plateforme CACH du président Tshisekedi n'a pas dépassé les 47 sièges, loin derrière la coalition Lamuka qui est devenue la deuxième force parlementaire avec 112 sièges. De même, la coalition FCC a remporté haut la main les élections législatives provinciales, avec 20 provinces sur 24⁴, clés des élections des sénateurs et des gouverneurs. Comme le font remarquer nombre d'observateurs, les résultats de ces élections législatives et présidentielles semblent complètement « fabriqués »⁵. Ainsi, bien qu'il y ait eu alternance au sommet de l'État, l'ensemble des institutions représentatives (Assemblée nationale, Sénat, assemblées provinciales et

2. « RDC: l'opposant Félix Tshisekedi proclamé vainqueur de la présidentielle », *Radio France internationale*, 1 janvier 2019.

3. « RDC : La nuit où Kabila a imposé Tshisekedi au monde entier », *La Libre Afrique*, 19 janvier 2020.

4. « Élections aux assemblées provinciales: le FCC se réjouit d'avoir gagné dans 20 provinces sur 24 », *Politico.cd*, 12 mars 2019.

5. « Élections en RDC : avec ses résultats, la Ceni sonne le glas de la démocratie », *Jeune Afrique*, 15 janvier 2019, « RDC : comment les résultats des élections ont été "fabriqués" », *Afrikarabia*, 5 février 2019.

gouvernorats) restent acquises au FCC et à Joseph Kabila devenu sénateur à vie.

Tout en consacrant la sur-domination du FCC, les élections indirectes des sénateurs et des gouverneurs ont aussi démontré la persistance de la corruption systémique dans la classe politique congolaise. Ainsi à Kinshasa, alors que l'UDPS est majoritaire à l'assemblée provinciale, tous les sièges de sénateur ont été attribués au FCC⁶. Cela a provoqué l'ire du président Tshisekedi, qui a suspendu l'installation des sénateurs le 18 mars 2019, reporté les élections des gouverneurs⁷ et demandé au parquet de « mener des enquêtes pour débusquer les élus trempés dans la corruption, les sénateurs et députés provinciaux, les corrupteurs et les corrompus »⁸. Mais le président Tshisekedi n'a fait que retarder l'inéluctable et a dû accepter sa défaite lors de ces élections indirectes. Le raz-de-marée électoral du FCC lui a même permis d'imposer des personnalités controversées, comme le gouverneur nouvellement élu de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, soupçonné par l'ONU d'être impliqué dans des crimes contre l'humanité en décembre 2018 lorsqu'il était gouverneur du May Ndombe⁹. Durant l'été 2019, la saga électorale a connu son ultime surprise avec le revirement de la Cour constitutionnelle chargée du contentieux électoral. Après avoir initialement invalidé des députés de l'opposition en juin¹⁰, la cour est revenue en arrière sous la pression politique le 4 juillet 2019¹¹. Ce revirement de la cour constitutionnelle a été l'épilogue de la saga électorale. Celle-ci s'est donc achevée en juillet comme elle avait débuté : dans un climat de fraude et de manipulation.

C'est dans cette position d'extrême faiblesse que Félix Tshisekedi a négocié la composition du gouvernement. Un premier compromis a été trouvé le 20 mai 2019, quatre mois après la prestation de serment du président, avec la nomination de Sylvestre Ilunga Ilunkamba comme

6. « Sénatoriales en RDC : soupçons de corruption au sein du parti de Tshisekedi », *Le Point*, 19 mars 2019.

7. « RDC : l'installation des sénateurs suspendue, l'élection des gouverneurs reportée », *Jeune Afrique*, 18 mars 2019, « RDC : les autorités suspendent l'installation de sénateurs en attendant l'enquête sur la corruption lors des élections », *Xinhua*, 19 mars 2019.

8. « L'élection des gouverneurs reportée au 10 avril », *VOA*, 22 mars 2019.

9. Gentiny Ngobila Mbaka était gouverneur de la province du May Ndombe lorsqu'eut lieu le massacre de Yumbi qui a mené à l'annulation des élections présidentielles dans cette province. « RDC: Gentiny Ngobila Mbaka élu gouverneur de Kinshasa, malgré les controverses », *Radio France Internationale*, 11 avril 2019. Pour plus de détails, lire : « Rapport de mission d'enquête spéciale sur les violences intercommunautaires des 16 et 17 décembre 2018 dans le territoire de Yumbi », *Bureau conjoint des Nations unies aux Droits de l'Homme*, mars 2019.

10. « RDC: 23 députés de l'opposition invalidés, les sièges attribués au FCC », *Radio France Internationale*, 12 juin 2019.

11. « La Cour constitutionnelle congolaise revient sur l'invalidation des députés d'opposition », *VOA*, 4 juillet 2019.

Premier ministre. Presque inconnu du public et présenté comme un technocrate¹², Sylvestre Ilunga est loin d'être un homme nouveau : âgé de 72 ans, ancien ministre de Mobutu, membre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), précédemment directeur général de la Société nationale des chemins de fer (une entreprise publique en ruine), c'est un élément des réseaux katangais de Joseph Kabila¹³. Après de longues tractations entre le FCC et le CACH, le gouvernement est finalement annoncé le 26 août 2019, soit sept mois après la prestation de serment. Avec 66 ministres, ce gouvernement est pléthorique : 42 ministres appartiennent au FCC et 23 au CACH¹⁴. L'UDPS a obtenu notamment les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Hydrocarbures tandis que l'Union pour la nation congolaise (UNC) a obtenu ceux du Budget et des Affaires foncières. Bien que n'étant plus président, Joseph Kabila et son clan gardent le contrôle des ministères de la Justice, des Mines, des Infrastructures et Travaux publics et de la Défense. Cette répartition du pouvoir reflète la continuité de la mainmise du clan Joseph Kabila sur les secteurs clés aussi bien de l'économie que des services de sécurité.

12. « RDC: Sylvestre Ilunga Ilunkamba, un économiste à la barre », *Radio France Internationale*, 21 mai 2019.

13. « Pourquoi Sylvestre Ilunga Ilunkamba a été désigné Premier ministre en RDC », *Groupe d'Etude sur le Congo*, 23 mai 2019.

14. « Un gouvernement de 66 ministres pour diriger la RDC », *France info*, 26 août 2019.

La délicate gestion de l'appareil sécuritaire

L'avenir de la hiérarchie des services de sécurité, dont certains membres sont sous sanctions des États-Unis et de l'UE, est un enjeu majeur. En 2019, les changements ont été soigneusement calculés et limités mais, au début de cette année, plusieurs hauts gradés ont été mis en cause et deux morts suspects ont ébranlé la haute hiérarchie sécuritaire.

En mars 2019, Félix Tshisekedi a nommé des sécuocrates bien connus à Kinshasa, en l'occurrence Justin Kakiak à la tête de l'Agence nationale de renseignements (ANR) qui dépend directement de la présidence¹⁵, en remplacement de Kalev Mutond qui est sous sanctions européennes et américaines, et François Beya, ex-directeur de la Direction Générale des Migrations, comme son conseiller spécial en matière de sécurité. Mais Tshisekedi a aussi procédé à une nomination très controversée en avril, celle de Roger Kibelisa comme conseiller spécial en matière de sécurité alors qu'il était lui aussi sous sanctions européennes et est considéré comme un des maîtres d'œuvre de la répression contre l'opposition¹⁶. Il est à noter que les sanctions européennes contre Roger Kibelisa ont été levées à la fin 2019. Le nouveau président, par contre, n'a pas modifié la haute hiérarchie de l'armée. Il n'a pas écarté les généraux sanctionnés par les États-Unis et l'UE et a même reconduit et promu des hauts gradés kabilistes tels que Célestin Mbala Musense, chef d'état-major, et Jean Claude Yav, chef de la maison militaire – équivalent du chef d'état-major particulier¹⁷. De même, la Garde Républicaine, qui assure la sécurité du président, reste dirigée par Ilunga Kampete¹⁸, un ami personnel de Joseph Kabila toujours sous sanctions par l'UE. Le 31 octobre 2019, Jaynet

15. Justin Kakiak est un sécuocrate qui a fait toute sa carrière dans le renseignement. Il a commencé sous Mobutu et, depuis 2011, il était administrateur général adjoint de l'ANR.

16. Chef du département de la sécurité intérieure à l'ANR, Roger Kibelisa a dirigé le centre de détention « 3Z » où étaient détenus et torturés les opposants politiques. « RDC : polémique autour de la nomination par Félix Tshisekedi d'un responsable de la sécurité sanctionné par l'UE », *Jeune Afrique*, 10 avril 2019.

17. Célestin Mbala Musense a rejoint les forces armées zaïroise en 1975. En 2007, il est devenu conseiller militaire de Joseph Kabila puis a occupé différentes positions au sein l'état-major avant d'être nommé chef d'état-major en 2018. Quant à Jean Claude Yav, c'est un fidèle de Joseph Kabila qui a dirigé la Détection des Activités Anti-Patrie (DEMIAP), le service de renseignement militaire en 2013 et 2014 avant d'être nommé chef de la maison militaire du président.

18. Ilunga Kampete dirige la Garde Républicaine qui a pour mission la sécurité du président. Sous son commandement, la Garde Républicaine a participé activement à la répression de l'opposition.

Kabila, la sœur jumelle de Joseph Kabila, a été élue à la tête de la commission de défense et sécurité de l'Assemblée nationale. Quant à Kalev Mutond, il a été recyclé en conseiller politique du Premier ministre Sylvestre Ilunga. John Numbi, artisan de la répression brutale contre le Bundu Dia Kongo en 2007 et impliqué dans l'assassinat de Floribert Chebeya, un activiste des droits de l'Homme, n'a jamais été inquiété et reste inspecteur général des FARDC.

Toutefois, ce statu quo à l'égard des sécuocrates kabilistes s'est trouvé remis en cause en début d'année 2020¹⁹. En effet, le 30 janvier et le 10 février 2020, Jaynet Kabila et Kalev Mutond ont été interrogés par les services de sécurité²⁰. Alors que le FCC s'est insurgé contre ces interpellations, le président a fait convoquer devant la Commission Nationale de Sécurité plusieurs hauts gradés : le général Muhindo Akili Mundos qui est le commandant de la 33^{ème} région militaire (Sud-Kivu et Maniema), le général Delphin Kahimbi, commandant des renseignements militaires et Léon Lukaku, directeur du contre-espionnage de l'ANR. Les deux derniers étaient accusés d'avoir mis en place un système d'écoute et Léon Lukaku avait été suspendu de son poste en février. Delphin Kahimbi et Léon Lukaku ont tous deux été retrouvés morts dans des circonstances mystérieuses respectivement le 28 février et le 2 mars²¹. Quelques jours plus tard, le 4 mars 2020, le général Fall Sikabwe, commandant de la 3^{ème} région militaire a été mis aux arrêts pour détournement de fonds²². Les morts non élucidées des deux responsables sécuritaires ne sont pas sans rappeler celles du colonel Mamadou Ndala et du général Bahuma en 2014, les « tombeurs » du M23²³. Depuis lors, il convient de noter que Félix Tshisekedi et Joseph Kabila se sont rencontrés et que l'un des accusateurs de Kalev Mutond s'est rétracté²⁴.

19. « RDC : comment Félix Tshisekedi compte reprendre l'armée en main », *Jeune Afrique*, 17 mars 2020.

20. « Interpellation de Jaynet Kabila en RDC : le FCC dénonce une « provocation de trop » », *Jeune Afrique*, 11 février 2020, « RDC: Kalev Mutond interpellé puis relâché après audition à l'ANR », *Politico.cd*, 12 février 2020.

21. « RDC : décès du général Delphin Kahimbi, le chef du renseignement militaire congolais », *Jeune Afrique*, 28 février 2020, « Services de renseignements congolais : encore une mort suspecte ! », *scooprdc.cd*, 2 mars 2020.

22. « FARDC : Des poursuites judiciaires contre le général Fall Sikabwe », *mediacongo.net*, 4 mars 2020.

23. « RD-Congo Mort du général congolais Bahuma », *La Croix*, 2 septembre 2014.

24. « RDC: Jean Bertrand Ewanga pardonne à l'ex patron de l'ANR (Kalev) en renonçant aux poursuites judiciaires », *7sur7.cd*, 18 mars 2020.

La présidence du développement ?

Lors de sa prestation de serment, Félix Tshisekedi a annoncé un changement holistique pour mettre la RDC sur la voie du développement. Il a déclaré vouloir œuvrer pour « la paix et la tolérance en vue d'une cohabitation pacifique », « au respect strict et infaillible [...] de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme », « l'autosuffisance alimentaire », « la gratuité de l'enseignement », « un fonctionnement sain et efficace des institutions », « renforcer la dynamique du développement économique et social »²⁵. Il a évoqué un plan ambitieux de réformes du climat des affaires, de mise en œuvre des élections locales en suspens depuis 2006, de construction et de gestion des infrastructures, etc. Ce discours du « grand changement » qui consiste à adopter un nouveau paradigme de gouvernance reflète les attentes de la population et des partenaires étrangers.

Cap sur le développement

Le projet de développement du président Tshisekedi s'incarne dans le programme des 100 jours, la gratuité de l'éducation primaire et la relance de grands travaux d'infrastructures qui sont sur l'agenda gouvernemental depuis fort longtemps.

Lancé le 2 mars 2019, le programme d'urgence dit « des 100 jours » est évalué à 304 millions de dollars et financé à hauteur de 234 millions par des fonds publics²⁶. Ce programme est principalement une liste de projets de construction et réhabilitation d'infrastructures. Initialement prévu pour développer l'ancrage populaire du président Tshisekedi, force est de constater qu'un an plus tard, cela l'a desservi.

En effet, le suivi de ce programme par la société civile est sans appel. La plupart des contrats du programme des 100 jours ont été passés de gré à gré dans des conditions douteuses et leur taux de réalisation (8,7 %) est très faible²⁷. Outre le trésor public, les sources de financement sont le Fonds

25. « Document: le discours d'investiture de Félix Tshisekedi », *La libre Afrique*, 25 janvier 2019.

26. « Programme d'urgence pour les 100 premiers jours du chef de l'État », *Présidence de la République*, 27 février 2019.

27. « Rapport du contrôle citoyen de l'exécution du budget de l'État de janvier à Septembre 2019 », *Observatoire de la dépense publique*, décembre 2019.

National d'Entretien Routier (FONER), à hauteur de 24 millions de dollars, et le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI), à hauteur de 10 millions de dollars. Or le FONER est un organisme public dirigé depuis sa création par Fulgence Bamaros, un proche de Joseph Kabila, soupçonné de détournements depuis plusieurs années²⁸. Le marché du secteur de l'habitat, d'une valeur de plus de 114 millions de dollars, a été attribué de gré à gré aux sociétés Samibo et Husmal, soupçonnées d'être des sociétés fantômes²⁹. Dans le secteur de l'éducation, des constructions d'école surfacturées ont été financées par le trésor public et le FPI. Comme le FONER, le FPI est dirigé par un proche du clan Kabila soupçonné aussi de détournements de biens publics³⁰. Quant aux projets phares de réhabilitation des routes dans la capitale, outre des surfacturations³¹, ce sont surtout les retards accumulés qui exaspèrent les Kinois³².

Dans le cadre de sa politique de développement, Félix Tshisekedi a annoncé la gratuité de l'enseignement primaire à partir de la rentrée scolaire 2019³³. Il confirmait ainsi sa promesse électorale qui figure dans la constitution de 2006 et a été reprise dans la loi-cadre sur l'éducation en 2014 sans jamais être appliquée. Cependant, la gratuité ne s'est pas concrétisée lors de la rentrée scolaire de septembre 2019 - ce qui a mécontenté parents et enseignants – et elle reste sujette à caution. En effet, les experts doutent que la RDC puisse se permettre une telle mesure avec un budget compris entre 3 et 5 milliards de dollars par an³⁴. Or, le coût total de l'enseignement primaire gratuit est estimé à 2,9 milliards de dollars, soit 40 % du budget de 2019³⁵.

Le budget 2020 a été dominé par cette question. Même avec le soutien de certains bailleurs (Banque mondiale, France, etc.), la pérennité

28. « L'empire immobilier de Fulgence Bamaros », *Politico.cd*, 11 juillet 2017 ; « Enquête: D'où est venue cette fortune du Directeur Général du FONER? », *Congovirtuel.com*, 27 juillet 2017 ;

« Fulgence Bamaros : portrait d'un modèle d'enrichissement louche », *Politico.cd*, 27 juillet 2017.
29. « RDC: inquiétude au sujet de contrats attribués à l'homme d'affaires Jammal Samih », *Radio France Télévision*, 19 juillet 2019.

30. « En RDC, l'industrialisation freinée par la corruption », *Le Monde*, 1 février 2017 ; « RDC : le FPI souhaite imposer une «taxe illégale» aux opérateurs miniers (LICOCO), *Ligue congolaise de lutte contre la corruption*, 10 septembre 2018.

31. « Rapport du contrôle citoyen de l'exécution du budget de l'État de janvier à Septembre 2019 », *Observatoire de la dépense publique*, décembre 2019.

32. « Saut-de-mouton Pompage : la police interdit l'accès aux passants », *mediacongo.net*, 31 janvier 2020 ; « Inauguration du saut-de-mouton de Pompage : la population se passe de la cérémonie officielle et utilise l'ouvrage », *mediacongo.net*, 31 janvier 2020.

33. « C'est désormais officiel : l'Enseignement primaire gratuit dès la rentrée scolaire 2019 », *Le Potentiel*, 22 août 2019.

34. De 2017 à 2019, le budget congolais a oscillé entre 3,1 et 4,9 milliards de dollars. « En RDC, le gouvernement compte sur un budget 2020 de 10 milliards de dollars au financement incertain », *Jeune Afrique*, 30 octobre 2019.

35. « La chimérique gratuité de l'école primaire en RD-Congo », *La Croix*, 30 août 2019. « RDC : la gratuité de l'école primaire menacée par le manque de budget », *Deutsch Welle*, 5 septembre 2019.

budgetaire de la gratuité de l'enseignement primaire fait encore débat. En effet, bien que le budget de l'éducation ait été substantiellement augmenté pour atteindre 1,13 milliard de dollars dans le budget national 2020³⁶, la gratuité reste partielle et difficile à financer de manière pérenne. D'une part, le budget voté pour 2020 et fixé à 10 milliards de dollars est jugé irréaliste. Le FMI contredit les pronostics budgétaires du gouvernement et évalue le budget 2020 à 6,35 milliards au maximum³⁷. Le Fonds de Promotion de l'Education Nationale (FPEN) qui a été créé en 2006, pour financer la gratuité, est déficitaire³⁸. Ainsi, lors de la table ronde pour le financement de la gratuité de l'enseignement, il a été envisagé de créer une taxe supplémentaire spécifique³⁹. D'autre part, ni l'accroissement de la population scolaire, ni le mécanisme de paiement des salaires n'ont été anticipés. De fait, au début de l'année 2020, la gratuité de l'école primaire est partielle : le gouvernement n'a pas les moyens de prendre en charge plus de 60 % des écoles publiques et une grande partie des enseignants ne sont pas « immatriculés », c'est-à-dire qu'ils ne font pas officiellement partie de la fonction publique⁴⁰. Il s'agit là d'un héritage des années d'anarchie dans l'administration. De nombreux recrutements officieux ont été effectués dans toutes les administrations pendant plusieurs années. L'Eglise catholique, qui est le premier acteur de l'enseignement primaire, a déjà fait part de ses inquiétudes sur la pérennité de cette mesure qu'elle souhaite irréversible⁴¹.

En 2019, les grands travaux d'infrastructures indispensables au développement de la RDC ont été, pour certains, relancés avec de grands efforts de communication mais plusieurs problèmes viennent déjà contredire certaines annonces. Parmi les infrastructures prioritaires figurent le Grand Inga (dit aussi Inga III avec le soutien de la Banque africaine de développement)⁴², le pont entre Brazzaville et Kinshasa (avec le soutien de la Banque africaine de développement), l'amélioration de l'accès portuaire du pays avec les projets de port à Banana et d'aménagement des ports de Boma et Matadi (avec un partenaire philippin) et la réhabilitation

36. « RDC : 11,3 % du budget alloués à la gratuité de l'enseignement », *Actualité.cd*, 18 novembre 2019.

37. « RDC : l'exécution du budget 2020 soulève des inquiétudes liées aux pressions sur les dépenses et à la faiblesse des recettes (FMI) », *Radio Okapi*, 26 février 2020.

38. Décret n° 06/015 du 23 mars 2006 portant création d'un Fonds de Promotion de l'Education Nationale, *Journal officiel*, 23 mars 2006.

39. « RDC : la table ronde sur la gratuité de l'éducation de base recommande la création d'une taxe pour financer l'enseignement », *Actualité.cd*, 24 août 2019.

40. « RDC : les autorités s'organisent pour réussir le difficile pari de la gratuité scolaire », *Jeune Afrique*, 30 août 2019 ; « RDC : le gouvernement prévoit de mécaniser 45.000 enseignants en 2020 sur 97.874 non payés », *Actualité.cd*, 13 décembre 2019.

41. « En RD-Congo, l'Eglise souhaite que la gratuité de l'enseignement soit "accompagné de dispositions claires" », *La Croix*, 23 septembre 2019.

42. La Banque mondiale qui était initialement partie prenante du projet s'est retirée en 2016.

du réseau ferroviaire national en ruines depuis fort longtemps (avec un partenaire russe)⁴³. Or, en dépit de très longues négociations pour former le consortium sino-espagnol qui devait construire Inga III, le partenaire espagnol (AEE Power Holdings) s'est retiré du projet hydroélectrique et ce dernier a été redimensionné à la baisse de 11 000 à 4 500 mégawatts à la fin de l'année 2019, ce qui est déjà un premier échec et incite l'Afrique du Sud à abandonner cet « éléphant blanc » pour combler son déficit énergétique⁴⁴. Craignant la concurrence de Pointe-Noire, les autorités de RDC ont fait marche arrière sur le projet de pont entre Brazzaville et Kinshasa⁴⁵. Tandis que la réhabilitation du réseau ferroviaire est une tâche pharaonique qui nécessiterait plus d'un mandat présidentiel pour être menée à bien, le projet du port de Banana avait déjà été lancé en 2011 avec la Corée du Sud puis relancé en 2015 avec la Chine et relancé une troisième fois en 2018 avec Dubaï. De 2011 à nos jours aucune construction n'est sortie de terre⁴⁶.

L'impact budgétaire de la pandémie de covid-19 risque de remettre en cause ces grands projets - pour lesquelles la RDC n'a de toute façon pas la gouvernance publique nécessaire - et de compliquer le financement de la gratuité de l'enseignement⁴⁷.

Un secteur minier au bord de la récession

Alors que le climat économique congolais est morose (le taux de croissance a baissé de 2018 à 2019 de 5,8 % à 4,6 %), le secteur minier est toujours le moteur d'une économie congolaise peu diversifiée. Ce secteur reste à la fois le baromètre de l'économie congolaise et le principal pourvoyeur de recettes fiscales. Les compagnies minières avaient été mises sous pression par le régime Kabila à de multiples reprises, la dernière en date remontant à la modification du code minier en 2018. En imposant la renégociation des

43. « Investissement russe dans le rail en RD Congo : la facture est monstrueuse », *France 24*, 29 octobre 2019 ; « Ietsi double la capacité du port de Matadi », *Ports et corridors*, 12 décembre 2019. « RDC: Tshisekedi annonce la signature prochaine de l'accord sur le port de Banana », *La Libre Afrique*, 12 novembre 2019.

44. « Congo Reverts to 4,800 Megawatts Plan for Inga, President Says », *Bloomberg*, 13 décembre 2019 ; « SA advised to cancel its commitment to giant DRC hydroelectric power project, says new report », *Daily Maverick*, 20 mars 2020. Il convient de noter qu'en développant de mega-centrales à charbon il y a dix ans l'Afrique du Sud avait déjà pris acte de l'enlisement du projet Inga.

45. « RDC: la construction d'un pont entre Kinshasa et Brazzaville n'est plus une priorité », *Radio France Internationale*, 11 mars 2020.

46. L'idée de construire un port en eau profonde à l'embouchure du fleuve Congo remonte au 20^{ème} siècle. « RDC: arrivée du président sud-coréen à Kinshasa pour une visite de 24 heures », *Jeune Afrique*, 7 juillet 2011 ; « Les Chinois préférés aux Sud-Coréens pour construire l'ouvrage », *Business et Finances*, 23 septembre 2015 ; « RDC : DP World confirme avoir remporté la concession du port de Banana », *Jeune Afrique*, 26 mars 2018.

47. « Congo's Central Bank Slashes 2020 Growth Projection to 1.1% », *Bloomberg*, 4 avril 2020.

contrats avec la Gécamines, une augmentation de l'actionnariat de l'État dans les joint-ventures minières, une hausse des taxes (la redevance sur les minerais classés comme stratégiques est passée de 2 à 10 %), une obligation de transformation des minerais et le recours obligatoire à des sous-traitants congolais, Joseph Kabila a mis en avant un agenda de souveraineté économique qui a suscité un fort mécontentement parmi les compagnies minières. Elles ont réagi en claquant la porte de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) et en gelant des investissements⁴⁸. Dès l'avènement de Félix Tshisekedi, les « grands minières » ont exprimé leur souhait d'une remise en cause des mesures adoptées en 2018⁴⁹. A travers la *Mining Promotion Initiative*, ils ont fait du lobbying auprès du nouveau pouvoir à cette fin.

Pour l'heure, ils n'ont pas obtenu gain de cause. Le régime minier reste inchangé, la question de l'application de la loi sur la sous-traitance est relancée et la mise en cause du PDG de la Gécamines (Albert Yuma, un fidèle de Joseph Kabila) est perçue comme une tentative de démanteler l'entreprise qui est le symbole de la souveraineté nationale. L'année 2019 a été particulièrement morose pour les minières. Au code minier et à l'insécurité s'est ajoutée la chute des cours du cobalt tout au long de l'année 2019. Ceux-ci ont été divisés par 3 entre le pic atteint en mars 2018 (95000 \$/t) et les cours en fin d'année 2019 (32 000 \$/t). Le cours du cuivre a également connu une baisse par paliers de 6500 \$/t en février 2019 à la barre symbolique des 6000 \$/t au début de l'été. A la fin du mois de décembre 2019, les cours mondiaux du cuivre étaient à 6200\$/t⁵⁰. De ce fait, les compagnies se plaignent et certaines se retirent. Ainsi la société canadienne Banro, qui exploitait deux mines d'or dans l'Est du Congo, a cédé sa mine de Twangiza à Baiyin International Investments (une entité chinoise) et cherche à vendre la seconde (la mine de Namoya)⁵¹. Glencore a fermé l'une de ses mines en raison de la baisse des cours du cobalt⁵². De surcroît, en 2019, la sécurité des exploitations minières s'est dégradée : Banro a été victime du kidnapping de membres de son personnel par une milice Mai-Mai et les concessions de China Molybdenum Co (Tenke Fugurume) et de Kamoto Copper Co ont connu une forte pression de par les

48. Voir le dossier de Jeune Afrique intitulé « Mines en RDC : les dessous du coup de force », mars 2018.

49. « Barrick Gold CEO Optimistic Congo Leader Will Allow Law Reform », *Bloomberg*, 17 avril 2019.

50. « La chute paradoxale du cours du cobalt », *Le Monde*, 14 août 2019.

51. « Banro dangling Congo gold mine to best bidder », *Mining.com*, 7 février 2020.

52. « Glencore Shuttters Giant Congo Cobalt Mine Earlier Than Planned », *Bloomberg*, 26 novembre 2019.

intrusions des artisans miniers informels⁵³. Même les compagnies minières chinoises ont rendu publique la chute de leurs profits et l'application de la loi sur la sous-traitance devrait réduire un peu plus leur marge de profit⁵⁴. En conséquence, la production minière baissait avant même la récession mondiale due à la pandémie du covid-19⁵⁵. La récession mondiale et l'absence de changement de la politique minière des autorités congolaises ne vont pas inciter les « grands miniers » à investir en 2020⁵⁶.

53. « Congo to Send Troops to Remove Illegal Miners From Glencore Site », *Bloomberg*, 1er juillet 2019 ; « Banro suspend ses activités sur trois sites miniers suite à l'insécurité », *La Libre Afrique*, 26 septembre 2019.

54. « China Molybdenum Says Giant Congo Copper Mine Is Losing Money », *Bloomberg*, 21 août 2019 ; « Congo to Enforce Law that Subcontractors Must be Locally Owned », *Bloomberg*, 6 mars 2020.

55. « Cobalt Mine Production in 2019 Was Lower Than Planned: BNEF », *Bloomberg*, 23 mars 2020.

56. « Copper Posts Biggest Loss Since 2008 on Mounting Recession Risk », *Bloomberg*, 18 mars 2020. « Congolese Copper Mine Put Into Isolation Over Coronavirus Fears », *Bloomberg*, 23 mars 2020.

La lutte anti-corruption : une arme à double tranchant ?

L'économie politique de la RDC démontre que la corruption systémique est le principal obstacle au développement. De ce fait, la lutte contre la corruption est à la fois un enjeu de pouvoir (assécher les rentes du clan Kabila) et de développement (accroître les finances publiques pour se donner des marges d'action). Afin que le budget national cesse d'être si faible, le gouvernement doit lutter contre la corruption et mettre fin à l'évaporation systématique des finances publiques qui est la norme en RDC depuis le régime Mobutu et qui a considérablement profité au clan Kabila. En effet, le manque à gagner budgétaire de la corruption est estimé entre 15 et 20 milliards de dollars par an⁵⁷.

Après avoir procédé à de simples mises à l'écart de personnalités subalternes du FCC, le président Tshisekedi, comme son prédécesseur⁵⁸, a décidé de créer une agence anticorruption et de cibler des figures importantes du FCC et du clan Kabila. Ont ainsi été mis en cause :

- le ministre de la Santé, Oly Ilunga, inculpé pour avoir détourné 4,3 millions de dollars⁵⁹.
- l'ex porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a été interpellé et relâché après protestation du FCC⁶⁰.
- Albert Yuma, un très proche de Joseph Kabila, directeur général de la Gécamines et président de la FEC. Ce dernier est mis en cause dans le

57. « La RDC à l'assaut de la corruption », *Le Point*, 15 décembre 2019.

58. En 2015, Joseph Kabila, sous la pression des USA et de l'UE, s'était lui aussi doté d'un conseiller spécial puis en 2016 d'un service pour lutter contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dirigé un de ses anciens ministres de la Justice, Luzolo Bambi Lesa, qu'il a utilisé pour affaiblir ses opposants politiques, notamment Moïse Katumbi. « Panique : Kabila traque corrupteurs et corrompus », *7sur7.cd*, 25 juin 2015, « Ordonnance N° 16/065 du 14 juillet 2016 portant organisation et fonctionnement des services du conseiller spécial du chef de l'Etat contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme », *Journal Officiel*, 14 juillet 2016, « RDC: Kabila porte plainte pour corruption contre quatre gouverneurs, dont Katumbi », *Le Vif*, 25 juin 2015.

59. « RDC : l'ex-ministre de la Santé Oly Ilunga inculpé et placé en résidence surveillée », *Jeune Afrique*, 17 septembre 2019.

60. « Lambert Mende, l'ex-porte-parole du régime Kabila brièvement arrêté puis relâché », *VOA*, 19 mai 2019.

cadre d'un prêt de plusieurs centaines de millions de dollars accordé par l'entreprise de Dan Gertler, la société Ventora, à la Gécamines en 2017⁶¹.

- la députée Jaynet Kabila, sœur jumelle de l'ex-président très active dans les affaires, n'a certes pas été interpellée mais a été soumise à un interrogatoire de quelques minutes alors qu'elle quittait Kinshasa pour l'Afrique du Sud.
- l'ancien directeur général de l'ANR, Kalev Mutond, a été interpellé puis auditionné par l'ANR alors qu'il quittait la RDC pour un sommet de l'Union africaine.
- Emmanuel Shadary, l'ancien dauphin de Joseph Kabila, a été interpellé brièvement alors qu'il se rendait au Burundi.
- l'ancien gouverneur du Sud Kivu, Marcelin Chisambo, a été lui aussi interpellé et empêché de quitter le territoire de la RDC.

Parmi les acteurs économiques inquiétés, outre l'incontournable Albert Yuma, figure aussi un homme d'affaires libanais soupçonné de financer le Hezbollah et qui a prospéré durant la présidence de Joseph Kabila⁶². A l'exception du ministre de la Santé, toutes ces personnalités sont des symboles du clan Kabila. Mais cette offensive anticorruption qui est réclamée par la société civile et les bailleurs traditionnels se retourne aussi contre Félix Tshisekedi en raison de l'affairisme régnant dans une présidence pléthorique et bicéphale puisqu'elle représente l'alliance de deux partis, l'UDPS et l'UNC.

Depuis son arrivée au pouvoir, une succession d'affaires ont entaché la présidence. Pendant la période du gouvernement intérimaire, l'entourage du président Tshisekedi a passé 21 contrats de gré à gré pour un montant de plus de deux milliards de dollars⁶³. Des choix que Vital Kamerhe et l'entourage de Félix Tshisekedi ont justifié par l'urgence d'agir sans attendre la mise en place du nouveau gouvernement. Dès le 25 juin 2019, la société civile a dénoncé l'attribution de gré à gré du marché de 180 millions d'euros de la reconstruction du palais présidentiel attribué à un homme d'affaires turc rencontré par l'intermédiaire du frère du président, Thierry Tshisekedi. Pour étouffer ce scandale, la présidence a dû annuler le marché et se

61. « RDC : la Gécamines et son partenaire chinois inaugurent le projet de Deziwa, sans Albert Yuma », *Jeune Afrique*, 15 janvier 2019 ; « Court Says Gecamines Owes Billionaire Gertler \$168 Million », *Bloomberg*, 23 décembre 2019.

62. « La RDC gèle les avoirs du roi du pain à Kinshasa, un Libanais, sanctionné par les USA », *L'Orient Le Jour*, 23 mars 2020.

63. Rapport du contrôle citoyen de l'exécution du budget de l'État de janvier à septembre 2019 : faiblesse de la transparence et de la redevabilité, irrégularité des procédures, indiscipline budgétaire dominant, *Observatoire de la Dépense Publique*, décembre 2019, p2.

contenter de travaux de réhabilitation de 20 millions⁶⁴. Toutefois, le 7 août 2019, le nouveau directeur de l'ANR, Justin Inzun Kakiak, a demandé à l'Inspection Générale des Finances d'auditer l'ensemble des dépenses gouvernementales depuis janvier, ce qui s'est retourné contre la présidence⁶⁵. En effet, cet audit a mis en cause le directeur de cabinet du président, Vital Kamerhe qui a été convoqué par le parquet au début du mois d'avril 2020⁶⁶. De même, le 2 décembre 2019, Dieu Donné Lobo, le coordonnateur administratif des services personnels du président et deux complices ont été arrêtés pour avoir attribué des droits de prospection à une société minière canadienne⁶⁷. D'autres arrestations ont eu lieu en raison des détournements liés aux contrats du programme des 100 jours⁶⁸. A la fin de l'année 2019, un contrat douteux de 20 milliards de dollars sur 10 ans a été signée avec une société roumaine⁶⁹. Si la lutte contre la corruption inaugurée par Félix Tshisekedi met en cause des personnalités du clan Kabila, elle met aussi en lumière les mauvaises pratiques de son entourage proche qui semble pressé de faire fortune grâce à des méthodes bien éprouvées depuis le régime Mobutu.

64. « RDC : le Turc Mehmet Nazif Günal, nouvel ami milliardaire de Félix Tshisekedi », *Jeune Afrique*, 29 juillet 2019 ; « Affaire Turquie: Thierry Tshisekedi sur les pas de Félix Manda Mobutu...! », *Mediapart*, 20 mai 2019.

65. Réquisition d'information, N°05/00CAG/ANR/147/2019, Agence nationale de renseignement, *Présidence de la République*, 7 août 2019.

66. « Affaire des 15 millions de dollars en RDC: malaise à la présidence », *Radio France Internationale*, 12 septembre 2019. « RDC: Vital Kamerhe convoqué par le parquet, son parti dénonce un « acharnement », *Radio France Internationale*, 6 avril 2020.

67. « RDC: Dieudonné Lobo, proche du président Tshisekedi, poursuivi en justice », *Radio France internationale*, 4 décembre 2019.

68. Il s'agit notamment de David Blattner, homme d'affaires d'origine américaine implanté en RDC depuis plusieurs décennies et directeur général de la société Safricas, de Jammal Samih, homme d'affaires et président de la communauté libanaise, et de Thierry Taeymans, le directeur général de la Rawbank. « RDC : Le directeur général de la Rawbank à son tour arrêté », *La Libre Afrique*, 13 mars 2020.

69. « RDC signature d'un contrat à hauteur de 20 milliards USD sur 10 ans entre le gouvernement et une firme roumaine dans le secteur agricole », *Actualité.cd*, 21 novembre 2019.

Politique étrangère : rédéfinir les alliances et contrôler l'appareil diplomatique

L'autre grand chantier de Félix Tshisekedi consiste à mettre fin à l'isolement volontaire qui avait caractérisé les dernières années du régime de Joseph Kabila. Pendant la période du « glissement » (2016-18), les relations étaient au plus bas avec les Européens, les Américains et aussi certains voisins proches (Congo-Brazzaville, Rwanda, etc.). Le nouveau président a pris le contre-pied de son prédécesseur et s'efforce de construire ses propres alliances sécurisantes dans le contexte de cette cohabitation inédite et tendue. Compte-tenu de son manque d'assise interne, les soutiens économiques et sécuritaires au niveau international lui sont indispensables et cette quête de soutiens est orientée vers des partenaires en froid avec Joseph Kabila (les États-Unis et l'Europe) et (nouveau !) l'Afrique de l'Est.

En 2019, Félix Tshisekedi a effectué de très nombreux déplacements officiels à l'étranger dont les États-Unis (avril), la Belgique (septembre), la Russie (octobre), la France (novembre) et l'Allemagne (novembre). Ces voyages en Belgique et aux États-Unis avaient pour objectif de renouer le dialogue avec deux gouvernements ouvertement opposés à Joseph Kabila. Même s'il n'a pas rencontré Donald Trump, le premier grand déplacement officiel de Félix Tshisekedi a eu lieu aux États-Unis dès avril 2019 tout en courtisant les lobbys influents à Washington. Ainsi, l'annonce de la reprise des relations diplomatiques avec Israël a été faite à Washington lors de l'intervention de Félix Tshisekedi au Comité des affaires publiques israélo-américaines⁷⁰. Il est aussi révélateur que, malgré l'omniprésence des entreprises chinoises en RDC, il ne se soit pas encore rendu en Chine. Joseph Kabila avait, en effet, favorisé les investisseurs chinois (notamment dans le secteur minier) par rapport aux investisseurs occidentaux, ce qui avait été à l'origine de la première friction entre les régimes occidentaux et Joseph Kabila⁷¹. Par ailleurs, Félix Tshisekedi mène aussi une diplomatie active dans

70. « RDC: le président Tshisekedi annonce la reprise des relations avec Israël », *Radio France Internationale*, 2 mars 2020.

71. Thierry Vircoulon, « Autopsie d'une controverse internationale : le partenariat sino-congolais sous le feu des critiques », *Les Temps Modernes*, janvier-mars 2010.

la sous-région. Il a fait part de sa volonté de voir la RDC intégrer l'East African Community (EAC) et a fait des ouvertures en direction de certains pays d'Afrique de l'Est, en particulier le Kenya et le Rwanda. Le président kenyan était le seul président à assister à son investiture et, depuis lors, plusieurs compagnies du secteur financier kenyan (Mayfair Insurance Co, Equity Bank Group, KCB Group, etc.) cherchent à s'implanter en RDC⁷². Dès mai 2019, Félix Tshisekedi a exprimé sa volonté d'une intégration dans l'EAC et sollicité l'appui des présidents kenyan et rwandais⁷³. Cette nouvelle velléité d'intégration régionale avec l'Afrique orientale rappelle l'intégration de la RDC dans la SADC voulue par Laurent-Désiré Kabila quand il était en quête d'alliés après avoir rompu avec le Rwanda et l'Ouganda. Cependant, le sommet des chefs d'État de l'EAC prévu à la fin du mois de février 2020 ayant été reporté, la candidature de la RDC n'a pas pu être examinée et reste un projet suspendu à la bonne volonté des présidents d'Afrique de l'Est⁷⁴.

Le président congolais s'efforce aussi de développer une politique de bon voisinage. Outre le fait qu'il ait rapidement rencontré ses homologues de la sous-région, il s'est impliqué dans la médiation des tensions entre l'Ouganda et le Rwanda aux côtés du président angolais et la coopération sécuritaire avec les voisins est de nouveau à l'ordre du jour. Si cette coopération prend une forme classique avec les voisins de l'ouest⁷⁵, elle a pris la forme de la relance de l'idée d'une coalition régionale contre les groupes armés de l'Est congolais. L'idée d'une coopération sécuritaire entre le Rwanda et la RDC pour lutter contre ceux qu'on appelle les « forces négatives » dans le jargon officiel remonte à la présidence de Kabila. Après la crise du CNDP en 2008, un accord secret avait été conclu entre Kigali et Kinshasa au terme duquel Laurent Nkunda (le leader du CNDP) avait été arrêté par les autorités rwandaises et l'armée rwandaise avait été autorisée à mener des actions contre les FDLR au Nord-Kivu (opération « Umoja wetu »). Réactivée en 2019, cette idée a été élargie aux autres voisins de l'Est (la Tanzanie, le Burundi et l'Ouganda) et la création d'une coalition militaire régionale contre les groupes armés a été énoncée publiquement. Mais ce projet ambitieux de coopération sécuritaire régionale s'est immédiatement heurté aux réalités géopolitiques externes et internes :

- le Rwanda a des contentieux avec ses voisins burundais et ougandais : depuis la crise burundaise de 2015 et l'installation d'un mouvement

72. « Le kényan Equity Bank va racheter BCDC, la deuxième banque de RDC », *Jeune Afrique*, 9 septembre 2019.

73. La RDC fait déjà partie de plusieurs organisations régionales (CEEAC, CIRGL, SADC). « RDC : quand Kinshasa rêve d'entrer dans l'EAC », *Jeune Afrique*, 19 février 2019.

74. « EAC presidents must not delay Summit further », *The East African*, 7 mars 2020.

75. « RDC: manoeuvres militaires internationales programmées dans les eaux territoriales congolaises du 21 au 26 mars », *Actualité.cd*, 14 mars 2020.

armé de l'opposition rwandaise dans les Kivu avec la bénédiction de l'Ouganda (le Congrès National Rwandais, RNC, de Kayumba Nyamwasa), les relations se sont considérablement détériorées au point que les trois capitales s'affrontent discrètement par procuration dans les Kivu⁷⁶.

- l'élite et l'opinion publique congolaises restent viscéralement anti-rwandaïses : la société civile du Nord et du Sud Kivu, les chefs coutumiers, l'état-major des FARDC et même l'un des conseillers à la sécurité du président ont exprimé plus ou moins publiquement leur désaccord. La photo des présidents congolais et rwandais main dans la main lors du Kusi Ideas Festival à Kigali a d'ailleurs déclenché une vague d'indignation immédiate sur les réseaux sociaux congolais⁷⁷. Politiquement, aussi bien Lamuka que le FCC exploitent le rapprochement congolo-rwandais pour discréditer Tshisekedi aux yeux de la population⁷⁸.

L'idée d'un état-major intégré pour combattre les groupes armés de l'Est congolais qui était débattue en octobre à Goma semble être abandonnée⁷⁹. Le souvenir traumatique de la présence des armées rwandaise et ougandaise dans l'Est congolais et les tensions actuelles entre Kigali et ses voisins burundais et ougandais qui se répercutent encore et toujours dans les Kivu, ont réduit le projet ambitieux d'une lutte régionale à un mécanisme d'échange de renseignements et à un axe sécuritaire Kigali/Kinshasa⁸⁰. Outre le fait que les deux présidents se soient rencontrés à plusieurs reprises⁸¹, les autorités congolaises ont retiré les mandats d'arrêt contre les membres du M23 exilés au Rwanda et l'armée congolaise a mené des opérations contre les groupes armés opposés à Kigali qui ont abouti à l'élimination du commandant des FDLR, Sylvestre Mudacumura, et d'un chef du RUD, Juvénal Musabimana ainsi qu'à des redditions de combattants

76. A l'heure actuelle, le Sud Kivu est le meilleur exemple du système régional de conflit dans les Grands Lacs et de l'exportation des oppositions armées dans les Kivu. Jean Batory et Thierry Vircoulon, « La province du Sud-Kivu : un champ de bataille multidimensionnel méconnu », *Note de l'Ifri*, février 2019.

77. « Entre le Rwanda et la RDC, un rapprochement assumé malgré rancœurs et crispations », *Jeune Afrique*, 19 février 2020 ; « François Beya Kasonga réticent au rapprochement avec Kigali », *La Lettre du Continent*, 18 décembre 2019.

78. Le FCC et Lamuka se sont dits opposés à la participation d'armée étrangères à des opérations contre les groupes armés dans l'Est congolais. « RDC: Muzito appelle à «faire la guerre au Rwanda» pour sécuriser l'Est » *Radio France Internationale*, 23 décembre 2019.

79. Des responsables militaires des pays concernés (RDC, Tanzanie, Rwanda, Burundi et Ouganda) se sont rencontrés à Goma les 13 et 14 et 24 et 25 octobre 2019.

80. Le mécanisme d'échange de renseignements au niveau des Grands Lacs existait déjà mais est actuellement réactivé. « Nord-Kivu : réunion des responsables renseignements militaires de Grands lacs à Goma », *Radio Okapi*, 11 mars 2020.

81. En mai 2019, Paul Kagame s'est déplacé à Kinshasa pour les funérailles d'Etienne Tshisekedi.

du CNRD. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration sécuritaire, de nombreuses sources font état d'incursions de l'armée rwandaise dans les Kivu.

Pour l'heure, la politique d'ouverture diplomatique de Tshisekedi porte ses fruits. L'aide internationale dont la RDC a cruellement besoin a repris : la Banque mondiale a promis un soutien budgétaire d'un milliard de dollars, le FMI une aide d'urgence de 638 millions⁸². Mais la réorientation de la politique étrangère rencontre la résistance du clan Kabila et des intérêts qui y sont associés. Certaines initiatives présidentielles en matière de politique étrangère se sont heurtées à des écueils. Outre l'effet désastreux dans l'opinion publique congolaise du rapprochement sécuritaire avec Kigali, Félix Tshisekedi n'est pas parvenu à formaliser la relance de la coopération militaire belge, suspendue depuis 2017, qu'il avait annoncée dès mai 2019⁸³. Dans ce domaine, le protocole d'accord qui devait être signé lors de sa visite à Bruxelles se fait toujours attendre même si un navire de la marine belge s'est rendu à Boma à la fin 2019. Ce blocage est attribué au ministre de la Défense qui est membre du FCC⁸⁴. De même le projet de déclaration du gouvernement chinois pour « combattre le terrorisme et l'extrémisme religieux » dans la province autonome de Xinjiang a mis en pleine lumière l'influence du FCC sur l'appareil diplomatique. En effet, les ambassadeurs congolais à New York et à Genève qui ont soutenu le projet chinois ont été sanctionnés par la ministre des Affaires Etrangères, Marie Tumba Nzeza, une militante de l'UDPS. La décision de la ministre a été à son tour dénoncée par les proches de Joseph Kabila⁸⁵. La volonté du président de remettre en cause le Bureau de Coordination et de Suivi du Programme Sino-Congolais - une structure paraétatique opaque gérée par l'homme d'affaires Moïse Ekanga, proche de Joseph Kabila - s'inscrit dans le cadre de cette lutte pour contrôler les réseaux diplomatiques et de coopération⁸⁶. Malgré son activisme, le président n'a pas encore le monopole de la politique étrangère et cette dernière est aussi l'enjeu de la lutte sourde entre le FCC et le CACH.

82. « RD Congo. Le FMI débloque près de 369 millions de dollars de crédit d'urgence », *La Croix*, 1^{er} décembre 2019 ; « La France annonce 65 millions d'euros d'aides à la RDC », *Radio France Internationale*, 12 novembre 2019

83. « RDC : Félix Tshisekedi annonce la reprise de la coopération militaire avec la Belgique », *Jeune Afrique*, 15 mai 2019 ; « RDC : vers une reprise de la coopération militaire avec la Belgique », *Jeune Afrique*, 7 février 2020.

84. « RDC : Pas de signature d'accord de coopération militaire avec la Belgique », *La libre Afrique*, 20 septembre 2019.

85. « RDC: discorde au sein du pouvoir après le limogeage de plusieurs ambassadeurs », *Radio France Internationale*, 12 décembre 2019.

86. « RDC-Chine : Félix Tshisekedi court-circuite Moïse Ekanga, proche de Joseph Kabila », *Jeune Afrique*, 17 juin 2019.

Conclusion : la montée des tensions sociales

Alors que l'année 2019 était celle de la mise en place des institutions et des grandes annonces, 2020 doit être celle des premiers changements. Or le changement est pour le moment sans impact sur les conditions de vie des Congolais. Avant même la pandémie de covid-19, il en résultait déjà une montée de la grogne sociale et un désenchantement palpable dont l'Eglise catholique s'est fait l'écho, comme à son habitude, dans la dernière déclaration de la Conférence des Evêques⁸⁷. Depuis 2019 les mouvements sociaux qui proviennent très souvent du secteur public n'ont pas cessé. Sans être exhaustive, la liste ci-dessous donne une idée de leur fréquence :

- Au Nord Kivu et dans les Kasais, les policiers ont manifesté pour réclamer leurs arriérés de salaires en février 2019⁸⁸.
- en mars 2019, les journalistes ont fait grève pour le même motif⁸⁹.
- face à la gratuité partielle de l'enseignement, la frustration du corps enseignant s'est traduite d'abord par une grève des professeurs à l'université de Kinshasa. Puis, à la rentrée 2019, ce sont les enseignants des écoles publiques puis catholiques et protestantes de plusieurs provinces qui ont exprimé leur frustration⁹⁰.
- en janvier 2020, les médecins ont entamé une grève pour l'amélioration de leurs salaires⁹¹.
- le 11 février 2020, les magistrats ont annoncé une grève illimitée, suspendue le 24 février afin de donner le temps au gouvernement de

87. « CENCO : « Les alliés semblent plus préoccupés par leur positionnement politique que par le service à rendre au Peuple », *Radio Okapi*, 2 mars 2020.

88. « RDC : des policiers réclament bruyamment des arriérés de salaire », *Africanews*, 26 février 2019.

89. « RDC : les journalistes en grève », *TV5 Monde*, 19 mars 2019.

90. « Université de Kinshasa : les professeurs déclenchent une grève sèche », *Radio Okapi*, 7 août 2019 ; « Sud-Kivu, des pressions politiques sur les enseignants grévistes », *Radio Okapi*, 30 septembre 2019 ; « Tshopo : les enseignants du territoire d'Opala en grève », *Radio Okapi*, 20 novembre 2019 ; « Kinshasa : perturbation des enseignements dans les écoles conventionnées », *Radio Okapi*, 23 novembre 2019.

91. « RDC: les médecins en grève pour l'amélioration de leurs salaires », *Radio France Internationale*, 21 janvier 2020.

répondre à leurs attentes⁹².

Dans ce contexte de grogne sociale, en plein affrontement avec le clan Kabila, le 18 mars 2020, le président Tshisekedi a annoncé la mise en place du confinement de la RDC pour lutter contre le covid-19. Dans ce contexte, l'annonce par le docteur Muyembe, un proche du président Tshisekedi, de la possible candidature de la RDC pour des tests de vaccins anti covid 19 a soulevé un tollé dans la population et l'a forcé à faire marche arrière⁹³. Cette nouvelle épidémie provoque déjà un renchérissement des prix des produits de première nécessité et risque de perturber certaines filières d'approvisionnement, d'autant que les centres économiques du pays sont placés peu à peu en confinement⁹⁴. Malgré les mesures d'accompagnement du gouvernement⁹⁵, cela ne manquera pas d'accentuer les tensions sociales fortes alimentées par la promesse d'un changement de gouvernance qui, un an plus tard, se fait toujours cruellement attendre⁹⁶.

92. « RDC: les magistrats donnent de la voix », *Radio France Internationale*, 11 février 2020 ; « RDC : les magistrats suspendent la grève », *La Prospérité*, 25 février 2020.

93. « Covid-19 en RDC: face au tollé sur les vaccins, Dr Muyembe fait arrière toute », *Financial Afrik*, 4 avril 2020.

94. « Coronavirus au Nord-Kivu : les villes de Goma, Beni et Butembo isolées du reste de la province », *Radio Okapi*, 5 avril 2020.

95. « Congo Capital to Offer Free Electricity for Two Months », *Bloomberg*, 3 avril 2020.

96. « Coronavirus : les mouvements citoyens déplorent la hausse des prix des denrées alimentaires », *Radio Okapi*, 20 mars 2020 ; « Coronavirus en RDC : la situation économique marquée par des incertitudes », *Radio Okapi*, 16 mars 2020.